

angevillers



TOUTE L'ÉQUIPE MUNICIPALE VOUS SOUHAITE UNE BELLE ANNÉE 2026 !



Sommaire

- 03** Le mot du Maire
- 04** Budget
- 08** Travaux et Urbanisme
- 09** Sécurité
- 12** Transition écologique et énergétique
- 16** Affaires scolaires
- 20** Accueil Enfance et Jeunesse
- 22** Conseil Municipal des Jeunes
- 23** Solidarités
- 26** Manifestations et Vie associative
- 34** État civil
- 37** Affaires numériques
- 38** Communication
- 39** Agenda
- 40** Concours de dessins

Rédaction

Ce bulletin a été réalisé par la Commission Communication.

Président : Jean-Marie Colin

Responsable : Marie Pawelski

Membres : Christine Jarniac, David-Henri Rondet-Cohen

Avec la participation de Mathieu Lambert et Nadine De Biasi

Impression : Imprimerie Klein

Remerciements pour leur contribution financière:

AFS, BCF Construction, Toitures Gérard Chotin, Marbrerie Dellion, Conception Technique SAS, Eurovia, Léger Funéraire, Le Plein des Sens, Garage Schiebel, Riani, Rock n'Woof.

Une version de ce bulletin est disponible en ligne sur le site www.angevillers.fr.

Mairie d'Angevillers

21 rue de Fontoy - 57440 ANGEVILLERS

Tél. : 03 82 59 49 00

E-mail : contact@angevillers.fr

Horaires d'ouverture au public
et
d'accueil téléphonique :

lundi mercredi jeudi vendredi

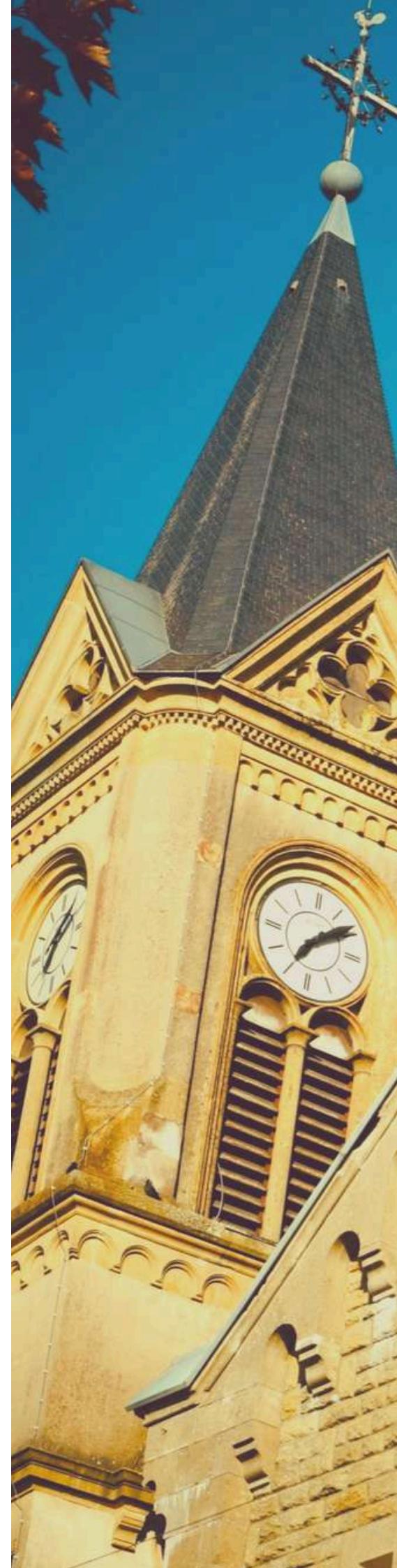
10h à 12H

mardi

15h à 18h

samedi (1er et 3ème du mois)

9h à 12h





Le mot du Maire

Chères Angevilloises, chers Angevillois,

Nous voilà déjà au dernier bulletin municipal de ce mandat.

Un mandat riche d'actions et de réalisations autour d'une équipe municipale qui aura su vous donner, je l'espère, entière satisfaction et dont le seul but a été de servir l'intérêt général et améliorer le cadre de vie des Angevilloises et Angevillois.

Compte tenu du contexte pré-électoral, un devoir de réserve s'impose.

Je voudrais, cependant, saisir l'occasion de témoigner ma reconnaissance et d'exprimer ma gratitude à tous les acteurs qui ont contribué à la réussite de l'action municipale et à changer l'image de notre village depuis 2020. Cette réussite est d'abord le fruit de l'équipe municipale qui s'est attachée à travailler inlassablement pour tenir les engagements qu'elle avait pris.

Mais c'est aussi le travail du personnel communal, au service administratif, l'équipe périscolaire, les ATSEM, agence postale, au service technique et d'entretien.

À ces remerciements, j'aimerais associer, le Conseil Municipal des Jeunes, les Pompiers, les bénévoles du monde sportif et associatif, et les enseignants, qui ont pris une part active à l'animation de notre commune.

Enfin vous tous, Angevilloises et Angevillois, vous qui nous avez accordé votre confiance et qui au quotidien, participez par vos efforts à rendre notre village agréable à vivre, dans un environnement au caractère rural préservé.

En cet instant, j'ai une pensée émue pour nos administrés qui nous ont quittés et celles et ceux qui souffrent de maladie ou de solitude.

Que ce bulletin vous accompagne agréablement, dans la découverte des faits marquants qui font battre le cœur de notre belle commune.

À tous, j'adresse, en mon nom et en celui du conseil municipal, un message de fraternité, de chaleur humaine et de paix.

Mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

JEAN-MARIE COLIN

Commission Finances et appels d'offre

Président : Jean-Marie Colin

Responsable : Sébastien Respaut

Membres : Albert Hoffmann, Zeneddin Zerarga,
Delphine Berend, Sandrine Verdin-Pol

Comprendre le budget communal 2025

RECETTES

(CUMUL INVESTISSEMENT ET FONCTIONNEMENT)

2056009,68 €

Excédents de l'année antérieure



662 009,68 €

Dotations de l'État et subventions



329 800,00 €

Impôts et taxes



629 000,00 €

Produits de services



273 800,00 €

Revenus autres



129 400,00 €

Subventions aux investissements



32 000,00 €



WWW.KIKOI OU.COM



B.C.F.
Construction

Sàrl Belfiore

Maçonnerie - Gros Oeuvres & Rénovation

ENTREPRISE
QUALIFIÉE



630 route de Rochonvillers
57440 Angevillers

Tél. : 03 82 91 96 65

www.bcfconstruction.com

DÉPENSES

FONCTIONNEMENT

1 421 000 €

2056 009,68 €

INVESTISSEMENT

635 009,68 €

Charges de personnel



688 000 €

Achats et charges à caractère général

579 000 €

dont

Subventions aux associations



10 500 €

Indemnités



54 000 €

Eau et énergie



125 200 €

Contrats de prestations de services



150 000 €

Entretien bois et forêts



57 000 €

Charges financières



16 500 €

Autres

125 000,00 €

Remboursement d'emprunts



73 000,00 €

Constructions, aménagements, achats de matériel



535 009,68 €

Autres

25 000,00 €

Restes à réaliser

27 000,00 €

Dans un contexte économique marqué par une inflation contenue et des impératifs budgétaires croissants, la commune s'attache à maintenir un équilibre entre rigueur budgétaire et investissements structurants.

L'enjeu est double : assurer la maîtrise des dépenses de fonctionnement tout en poursuivant des projets d'investissement essentiels au cadre de vie et au développement communal.

La présentation du budget primitif 2025 met en lumière une gestion prudente des finances communales avec :

- Une augmentation modérée des dépenses de fonctionnement
- Des investissements structurants, notamment dans la rénovation énergétique et la modernisation des infrastructures.

Investissements

Les montants des dépenses ci-dessous sont indiqués TTC, et à l'euro prêt.
Les investissements inférieurs à 50 € n'ont pas été indiqués.
Les montants des subventions obtenues ont été précisées sous les sommes concernées.

ÉCOLES

Ponçage / huilage / lustrage parquet de 2 salles de classe 3 939 €

Acquisition mobilier scolaire école élémentaire 2 673 €

VOIRIE COMMUNALE

Fourniture et plantation d'arbres - entrée rue de Thionville 3 440 €

Aménagement du massif rue d'Escherange 1 550 €

Réfection du massif devant église 3 550 €

Sécurité routière (travaux en cours) 15 124 €
Département de la Moselle : 10 820 € (sur un total de 36 090 € HT)

ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

Acquisition d'une autolaveuse 5 271 €

CIMETIÈRE

Etude végétalisation du cimetière 8 310 €

LOGEMENTS COMMUNAUX

Rénovation salle de bain logement communal 9 455 €

Rénovation salle de bain logement communal 5 200 €

Remplacement d'une chaudière logement communal 3 500 €

ÉCLAIRAGE PUBLIC

88 030 €

Fonds vert : 19 398 € (sur un total de 96 988 € HT)

Remplacement des 2 projecteurs de l'église 934 €

ATELIER MUNICIPAL

Acquisition d'un broyeur à fléaux 2 730 €

VESTIAIRES

10 792 €

Région Grand Est : 22 803 € (sur un total de 57 007.79 € HT)

Remplacement chauffe-eau vestiaires stade 13 972 €

SALLE SOCIO-CULTURELLE

Réfection du plancher grenier salle socioculturelle 14 184 €

Remplacement des dalles leds salle socioculturelle 1 310 €

Subventions

La commission Finances et la commission Manifestations/Vie associative/Culture/Sports se sont réunies en octobre 2025 pour l'attribution des subventions aux associations pour l'année 2025. Il a été convenu de se baser sur les critères des années précédentes à savoir:

- Localisation du siège social sur la commune
- Nombre d'Adhérents de la commune
- Manifestations ouvertes au public pendant l'année

Compte tenu du retour à une situation inflationniste normale, il a été décidé de reconduire les barèmes de subvention appliqués l'année précédente.

L'ensemble des associations candidates avaient transmis leur dossier de demande de subvention en temps et en heure.

Un lien étroit se lie entre l'équipe municipale et les associations. Il leur est ainsi rappelé que chacun de leurs projets supplémentaires pouvait faire l'objet d'une demande de subvention exceptionnelle à la commune en cours d'année. La commission Finances propose également son aide technique pour le montage des dossiers de demande de subvention, et ceci pour les subventions communales mais aussi auprès d'autres collectivités comme le Département de la Moselle ou la Région Grand Est.

MONTANT DES SUBVENTIONS

Mums and Co	650 €
Amicale des Sapeurs Pompiers	650 €
Football Club d'Angevillers	4000 €
Union Nationale des Combattants	650 €
Chœur Saint-Michel	650 €
Détente et Loisirs	aucune subvention demandée

AUTRES SUBVENTIONS

Musée des Mines de Fer	0,15€/habitant
------------------------	----------------



EUROVIA
AGENCE DE FLORANGE

Commission Travaux et Urbanisme

Président : Jean-Marie Colin

Responsable : Jean-Baptiste Kaiser

Membres : Sébastien Respaut, Bénédicte Mélot,
Zeneddin Zerarga, Vincent Fleurant

Plan Local d'Urbanisme : un chantier à entreprendre



Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est le document qui définit les règles d'utilisation du sol d'une commune. En d'autres termes, c'est le texte qui décide ce que l'on peut construire, où, et comment, tout en projetant l'évolution de la ville sur les 10 à 15 prochaines années.

À quoi sert-il concrètement ?

Le PLU sert à organiser l'espace urbain.

Il répond à des questions cruciales :

- **Où peut-on bâtir ?** (Zones constructibles).
- **Que peut-on construire ?** (Logements, commerces, industries).
- **À quoi doit ressembler le bâtiment ?** (Hauteur maximale, couleur des façades, distance par rapport à la rue, distance par rapport à la limite de propriété...).
- **Comment protéger l'environnement ?** (Préservation des espaces boisés, des espaces agricoles, des espaces naturels)

Les règles d'urbanisme sont différentes en fonction des zones. Voici les principales zones que nous pouvons identifier :

- U : Zones Urbaines (déjà bâties).
- AU : Zones À Urbaniser (futures extensions).
- A : Zones Agricoles.
- N : Zones Naturelles et forestières.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Toute occupation du domaine public (échafaudage, benne, palettes de matériaux, camion de déménagement, livraison ou autre) est soumise à une demande préalable auprès de la mairie via le formulaire Cerfa n°14023*01.

Le PLU de la commune d'Angevillers est également contraint par un PPRM, Plan de prévention des Risques Miniers, qui impose des règles de construction (et de non construction) pour limiter les risques liés aux galeries minières. Le PLU en cours date de 2008, la Commission Urbanisme a engagé une révision du document. Cette démarche devra être réalisée en plusieurs étapes, dont une enquête publique, et va se dérouler sur plusieurs mois.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Pour toute nouvelle construction ou modification extérieure du bâti (ravalement de façade, changement de menuiserie, réfection de toiture, aménagement de combles, véranda, carport, pergola, abri de jardin, terrasse, piscine, etc.) des demandes d'autorisation doivent être effectuées sous la forme de «Permis de Construire» ou de «Déclaration Préalable».

Ces demandes peuvent être faites en ligne sur www.geopermis.fr



CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE - ISOLATION - BARDAGE

1 RUE DES HAIES - 57710 AUMETZ

03 82 91 81 43

toituresgerardchotin@orange.fr

Votre sécurité au quotidien

Commission Sécurité

Président : Jean-Marie Colin

Responsable : Christophe Barel

Membres : Albert Hoffmann, Christine Jarniac, Sandrine Verdin-Pol, David-Henri Rondet-Cohen, Gilles Ruffenach,

Emmanuel Duprat, Denis Schneider



PREMIERS SECOURS

Vous souhaitez apprendre les gestes qui sauvent afin de pouvoir intervenir face à une situation d'urgence ?

Pratiquez et obtenez un diplôme reconnu par l'État : le PSC (Premiers Secours Citoyen).

Pour les futurs étudiants, ce diplôme vous donnera un avantage pour votre dossier d'inscription dans de nombreux domaines.

La commune a sélectionné la Protection Civile de Moselle (<https://moselle.protection-civile.org>) pour assurer ces sessions réservées prioritairement aux habitants d'Angevillers. Une façon agréable de se rendre utile !

En 2025, 3 sessions de 10 personnes ont été réalisés. Pour 2026, 2 nouvelles dates sont disponibles : le 28 mars et le 3 octobre.

INSCRIPTION via [ce formulaire](#)

TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

M. le Maire est très fréquemment interpellé par ses administrés en raison d'attroupements de personnes ne respectant ni les lieux ni le voisinage, surtout en été. Après avoir pris conseil auprès des représentants des forces de l'ordre, il a été décidé de prendre un arrêté interdisant les regroupements de plus de deux personnes troubant l'ordre public. Bien conscient que les rencontres spontanées font l'âme d'un village, cet arrêté ne concerne bien sûr que les groupes de personnes causant un trouble à la tranquillité publique par leur attitude irrespectueuse, bruyante, ou violente. Les mineurs qui enfreindraient cet arrêté, quant à eux, pourront faire l'objet d'un rappel à l'ordre auprès du représentant légal.

POLICE MUNICIPALE : NOUVELLE CONVENTION

Depuis 2022, la commune d'Angevillers a approuvé la signature d'une convention relative à la mise à disposition du service de la police pluri-communale Thionville - Terville sur son territoire. En 2024, un avenant à la convention est venu modifier les conditions initiales de mise à disposition, en portant le volume horaire hebdomadaire de 2 à 3 heures par semaine.

Le 15 décembre 2025, le Conseil Municipal a autorisé le maire à signer une nouvelle convention, permettant à la commune d'Angevillers de maintenir un niveau de service adapté en matière de sécurité et de tranquillité publiques, tout en s'inscrivant dans une logique de mutualisation des moyens. Cette convention prévoit notamment l'extension des horaires d'intervention des policiers municipaux de 7h du matin jusqu'à 2h30 la nuit.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Pour toute incivilité, trafic ou agissements suspects, la Gendarmerie nationale a mis en place un service de tchat anonyme 7j/7j avec un gendarme <https://www.masecurite.interieur.gouv.fr>.

CT sas
Sébastien SCHILTZ
06 10 74 15 93
10 rue des écoles
57440 ANGEVILLERS
Architecture Maitrise d'œuvre
conception.technique.sas@laposte.net

Mobilité scolaire :

Le positionnement des écoles et de l'Accueil Enfance et Jeunesse autour du city stade est un vrai atout pour les plus de 200 écoliers de notre commune. Dans la continuité du projet Moby dans lequel s'était engagé la municipalité en 2020, la circulation autour de cet îlot faisait l'objet d'une réflexion récurrente des élus. Rappelons que ce projet mettait l'accent sur la nécessité de privilégier les mobilités douces (marche à pied, vélo, trottinette...) pour les accès aux écoles, dans un objectif sanitaire, écologique et de sécurité. En 2025, ces réflexions se concrétisent par des aménagements urbains et des traçages au sol.



VENIR À PIED, OU À VÉLO

Depuis novembre 2023, la vitesse est limitée à 30km/h dans tout le village, pour des raisons de sécurité.

En cas de choc avec un piéton, à 30 km/h, les blessures les plus fréquentes sont des contusions légères avec une probabilité de 15 % d'accident mortel. A 50 km/h, les risques d'invalidité sont forts et la probabilité d'être tué en cas d'accident grimpe à 60 %. Les mêmes effets peuvent être observés pour les cyclistes.

Le respect de la limitation de vitesse par les automobilistes est un gage de sécurité pour les enfants qui circulent à pied ou à vélo dans le village.

PARTAGER LA CHAUSSÉE

Rappelons que la rue des écoles, en sens unique, est une voie partagée entre les piétons, les cyclistes et les véhicules motorisés.

La municipalité a choisi de l'interdire à la circulation dans sa portion initiale de 8h à 18h du lundi au vendredi pour permettre aux enfants d'accéder à l'école en toute sécurité. Il est évident

qu'il appartient aux automobilistes de respecter le sens de circulation et l'interdiction pendant la journée, afin d'éviter de se retrouver face à face avec de jeunes cyclistes ou des piétons en bas âge, usagers de la route au comportement difficilement prévisible.



UTILISER LES TROTTOIRS

Le stationnement sur les trottoirs était une problématique rencontrée fréquemment par les enfants et leurs parents autour de l'école. Les barrières installées le long du mur de l'école évitent aux enfants de marcher sur la chaussée sur cette portion de rue où la circulation des véhicules à moteur est autorisée. Partout autour des écoles, des emplacements de stationnement ont été matérialisés afin de laisser un passage suffisant sur les trottoirs.

la sécurité avant tout



ET POUR MARCHER UN PEU...

Pour les parents souhaitant venir en voiture, rappelons qu'il est possible de stationner un peu plus loin (parking du cimetière, parking de l'église) et de se rapprocher à pied. Un bon moyen pour les petits et les grands de faire un peu d'exercice !

RUE DE HAVANGE

Des barrières ont été posées de part et d'autre du passage piéton devant l'école maternelle, afin de sécuriser la traversée de la chaussée. Des emplacements de stationnement ont été marqués au sol le long de la rue afin de faciliter la circulation tout en laissant un espace suffisant sur les trottoirs pour les piétons. Rappelons qu'il est possible de se garer tout au long de la rue du côté du city stade, et de le traverser à pied pour rejoindre la rue des écoles.



RÉSIDENCE DE TRESSANGE

Des emplacements ont été marqués le long du talus du city stade, afin de libérer le trottoir pour les piétons le long des habitations. Cela permet de limiter le stationnement anarchique. La circulation en double sens a été conservée.

RUE DES ÉCOLES

La rue est en sens unique et interdite à la circulation des véhicules à moteur de 8h à 18h (sauf riverains). Le but est d'éviter aux piétons et aux voitures de partager la chaussée à la sortie des écoles. Dans la portion ouverte à la circulation, une barrière protège les enfants marchant sur le trottoir.

Commission Transition écologique et énergétique
Président : Jean-Marie Colin
Responsable : Christophe Barel
Membres : Jean-Baptiste Kaiser, Delphine Berend, Christine Jarniac, David-Henri Rondet-Cohen, Sandrine Verdin-Pol, Vincent Fleurant

éclairage public : un enjeu écologique et énergétique

DÉCEMBRE 2020

DÉBUT DE L'EXPÉRIMENTATION D'EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC DE 23H À 5H



Pollution lumineuse dans le ciel angevillois

La commune, comme d'autres dans le département (Kuntzig, Scy-Chazelles,...), profite des mesures de couvre-feu entrées en vigueur dans le contexte de pandémie COVID-19 pour expérimenter l'extinction nocturne de l'éclairage public, de 23h à 5h. Un sondage rapide réalisé en ligne auprès de la population a permis d'apprendre que 70% des sondés y seraient favorables.

En 2020, l'éclairage public représente un budget d'environ 18200€ par an. Mais le bénéfice attendu n'est pas seulement financier. En effet, la lumière est un obstacle au respect de la biodiversité, les espèces animales et végétales étant soumises, comme les Hommes, au rythme jour/nuit. Ce rythme circadien n'est plus respecté lorsque l'éclairage est maintenu la nuit. Le sommeil des habitants en serait également préservé. Cette démarche a représenté un atout pour la commune dans sa candidature au label "Commune Nature".

SONDAGE DE SATISFACTION AUPRÈS DE LA POPULATION

FÉVRIER 2021

Les Angevillois sont près de 73% à être favorables à la pérennisation de l'extinction nocturne de l'éclairage public.



Conférence publique, juillet 2021

JUILLET 2021

CONFÉRENCE
"EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC : QUELS ENJEUX?"

La conférence réunit M.Lazou, délégué Alsace Moselle de l'ANPCEN - Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes, M.Corradi, maire de Vitry sur Orne, commune pratiquant l'extinction nocturne depuis de longues années, les gendarmes de la Compagnie d'Audun le Tiche, Christophe Barel (Adjoint en charge de la transition énergétique) et un technicien de l'entreprise Riani (maintenance de notre réseau). Ces experts font un retour d'expérience aux élus et au public.

PÉRENNISATION DE L'EXTINCTION

AOÛT 2021

OCTOBRE 2022

SIGNATURE DE LA CHARTE DE L'ANPCEN



La signature de la charte de l'ANPCEN s'offre à toute commune qui souhaite voir la lumière autrement : repenser son éclairage extérieur, favoriser l'observation du ciel pour tous, instaurer de nouvelles pratiques, économiser de l'énergie et des fonds publics, tout en intégrant des bénéfices environnementaux et sanitaires.

DÉBUT DE L'ÉQUIPEMENT EN LED

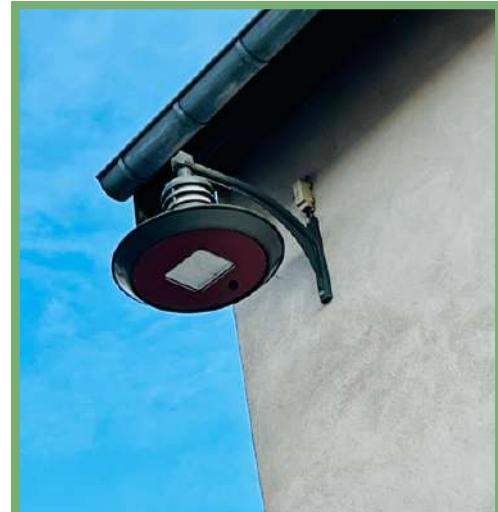
JUIN 2025

Lors de la délibération du budget 2025, le Conseil Municipal a voté un investissement de 96 988 €HT pour le renouvellement du parc d'éclairage public extérieur.

Ainsi, au cours de l'été et de l'automne, tous les candélabres du village qui ne l'étaient pas encore ont été équipés d'ampoules LED, plus économies en énergie. La température des éclairages installés (2700K) a été choisie afin d'être respectueuse de la biodiversité.

L'installation de ces équipements permettra à la commune de maîtriser au plus près ses dépenses en matière d'éclairage public. En effet, la solution choisie permettra un pilotage ciblé rue par rue dès le printemps 2026.

Pour cet investissement, la commune a obtenu en 2024 une subvention de 19 398€ au titre du Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires, dit Fonds vert (investissement non éligible depuis le 1er janvier 2025).



Équipement LED des candélabres

RIANI
Eclairage Public
SAS RIANI ECLAIRAGE PUBLIC

Entretien d'Eclairage Public, Travaux sur réseau BT, GAZ, Lotissement, Travaux Publics, Installations Electriques Bâtiments...

13, av. de La Libération 54750 TRIEUX
8, avenue Clémenceau 54150 BRIEY

Tél : 03 82 46 16 06 - Fax : 03 82 46 12 49

E.MAIL : contact.rianiep@gmail.com



Le 9 octobre 2025, l'équipe référente Villes et Villages Fleuris (Nadine de Biasi, Directrice Générale des Services, Sandrine Verdin-Pol, conseillère municipale, Marie-Thérèse Baué, citoyenne de la Brigade Verte et Hervé Cuny, responsable du Service Technique) ont eu l'honneur de recevoir la distinction d'une deuxième fleur.

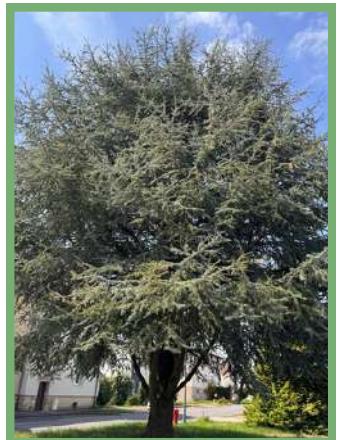
Une deuxième fleur !

Le label national « Villes et Villages Fleuris », initialement un concours créé il y a plus de 60 ans, récompense aujourd’hui des communes qui œuvrent à l’amélioration du cadre de vie.

Angevillers a obtenu sa première fleur en 2022, avec le coup de cœur du jury.

En 2025, la commune se portait candidate à l’obtention d’une deuxième fleur grâce aux efforts d’une équipe engagée et à un dossier de candidature solide. Il est disponible en mairie ou en ligne sur le site de la mairie (<http://www.angevillers.fr/fr/actualite/283918/une-deuxieme-fleur>) ou par le QRcode ci-dessus. Quelques extraits...

ADAPTER SES ESPACES POUR UN ENVIRONNEMENT DURABLE



Depuis les entrées du village jusqu'à son cœur, en passant par les aires de jeu et le stade de football, tout est pensé pour créer un environnement verdoyant et fleuri tout au long de l'année. Refuge pour la biodiversité, régulateur thermique naturel, acteur de la lutte contre les îlots de chaleur et l'érosion des sols, l'arbre est un véritable allié face aux effets du changement climatique. la commune s'attache à préserver les arbres existants, tout en menant des campagnes régulières de plantation d'essences diversifiées, adaptées aux conditions climatiques actuelles, en forêt comme au cœur du village..

AFFIRMER SA STRATÉGIE

Que ce soit en matière d'éclairage public, de gestion des déchets ou de mobilité, la municipalité met en œuvre des actions concrètes en matière de transition écologique, afin de bâtir une commune résiliente, économique en ressources, respectueuse de la biodiversité et offrant à ses habitants une meilleure qualité de vie.

ANIMER, SENSIBILISER ET ACCUEILLIR



Au travers des actions de son CMJ, mais aussi d'animations scolaires, périscolaires, ou de chantiers participatifs, la commune associe la population à la préservation de son environnement.

AMÉLIORER LE CADRE DE VIE



Pour embellir le cadre de vie des habitants et mettre en valeur le patrimoine local, la commune déploie une belle diversité de plantations réparties sur l'ensemble du territoire et sélectionnées pour s'adapter aux spécificités de chaque site. L'entretien des espaces verts est ainsi géré de façon durable et raisonnée par le service technique au quotidien.

CONCRÉTISER DES PROJETS POUR CONSTRUIRE LE MONDE DE DEMAIN

Angevillers poursuit activement sa dynamique de développement en s'inscrivant dans une démarche de transition écologique, de modernisation des équipements et de renforcement des services à la population. La commune a été retenue dans le cadre du dispositif "Village d'Avenir", une reconnaissance qui vient soutenir l'étude de projets ambitieux au service des habitants. Parmi eux, certains ont déjà été engagés en 2025, comme l'étude de végétalisation du cimetière et le relamping de l'éclairage public. L'équipe municipale a également amorcé l'étude de projets structurants, en matière d'éducation ou d'accès aux soins, par exemple.

RENOUER AVEC LA NATURE



De nombreuses mesures sont mises en œuvre par la municipalité pour préserver la biodiversité. Des semences de jachères fleuries sont distribuées gratuitement aux habitants et aux agriculteurs chaque printemps, permettant de créer des corridors écologiques entre espaces verts privés et publics. Par ailleurs, l'extinction nocturne de l'éclairage public vise à réduire notamment l'impact négatif de l'éclairage artificiel sur l'environnement.



Ayant constaté que les membres de l'équipe avaient une excellente connaissance des critères du label et que les recommandations données lors du précédent passage avaient été prises en compte, le jury a décidé d'attribuer une seconde fleur à la commune. Ils ont notamment mis en avant l'osmose entre les élus et les agents municipaux permettant d'obtenir un tel résultat.

Commission Affaires scolaires
Président : Jean-Marie Colin
Responsable : Bénédicte Mélot
Membres : Sébastien Respaut,
Emilie Plouzeau, Delphine Bérend

Une année dans nos écoles !

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE



DÉCOUVERTE DU RUGBY



PROJET PALETTES ET CIE



VOYAGE À VIGY CP



CONCOURS DE DESSIN DU CRÉDIT MUTUEL



SORTIE VÉLO



VOYAGE À VIGY (CE1)



VOYAGE À VIGY (CE2)



VOYAGE SCOLAIRE EN NORMANDIE



KERMESSE DES ÉCOLES



SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE



Le passage au collège est une étape essentielle pour nos enfants. Afin d'accompagner les futurs collégiens, les municipalités d'Angevillers et de Rochonvillers offrent à chacun d'entre eux la calculatrice inscrite sur la liste des fournitures d'entrée en 6ème.

Toute l'équipe municipale leur souhaite une belle réussite après ces belles années passées dans nos écoles angevilloises.

Si l'école est avant tout un lieu d'apprentissage, la municipalité partage avec les équipes pédagogiques de nos écoles l'idée que c'est également un lieu d'ouverture sur le monde et les autres. Ainsi la commune soutient-elle les initiatives des enseignantes lorsqu'il s'agit d'élargir l'horizon de nos enfants.

Pour la troisième année consécutive, la commune organise un concours de lecture à voix haute. Les enfants de tous les niveaux de l'école élémentaire, soutenus par leurs enseignantes, s'y préparent avec enthousiasme. Le jury, composé de citoyens volontaires, se prend au jeu également.



ÉCOLE MATERNELLE

Construction d'un abri à coccinelles, maison des lézards, composteur à lombrics, maison des abeilles solitaires, l'association Apicool a accompagné l'école maternelle dans son projet "Petites bêtes du jardin" tout au long de l'année. La fête du jardin a cloturé cette année de découvertes !



Des visiteurs attendus avec impatience

École élémentaire d'Angevillers

Directrice : Corine WOZNIAK

Tél. : 03 82 59 25 25

Mail : ce.0572885@ac-nancy-metz.fr

Afin de donner le top départ des festivités de fin d'année, la commune perpétue la traditionnelle visite de Saint Nicolas et de son inquiétant acolyte le Père Fouettard. Pour leur plus grand plaisir, les enfants - et leurs enseignantes - ont reçu un petit présent pour patienter avant Noël.

La classe de CE1/CE2 de Mme Bordage était malheureusement absente pour cette visite tant attendue.



CLASSE DE MMES BASTIAN ET WELSCH : 24 CP



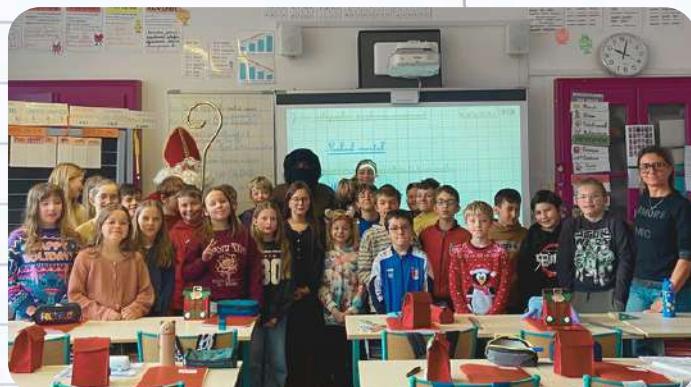
CLASSE DE MME MARQUIS : 22 CP/CE1



CLASSE DE MME PLOUZEAU : 26 CE2-CM1



CLASSE DE MMES WOZNIAK ET ACER : 25 CM1/CM2



CLASSE DE MME BROUILLARD : 27 CM2

École maternelle d'Angevillers

Directrice : Christine PANIER

Tél. : 03 82 91 71 24

Mail : ce.0572426@ac-nancy-metz.fr



CLASSE Verte
MME CHRISTINE PANIER
AVEC JOSIANE TAKACS (ATSEM)



CLASSE JAUNE
MME CÉLINE POLKOWSKI
AVEC SONIA POINSIGNON (ATSEM)



ROCK'N WOUF

Toilettage et plus

Audrey

(+33) 06 07 76 12 65

rocknwouf@outlook.fr

Angevillers





Une année à l'Accueil Enfance et Jeunesse

Chaque jour, l'équipe d'animation – composée de Virginie, Pascale, Benoit, Devannah, Isabelle, Priscilla, Nathalie, Santa, Carole, Brigitte, Manuela, Josiane et Sonia – ainsi que l'équipe d'entretien des locaux : Laëticia et Anaïs, donne le meilleur d'elle-même pour permettre aux enfants d'évoluer dans les meilleures conditions possibles. Toujours motivés et engagés, nous menons tout au long de l'année des projets pédagogiques ayant pour objectif de permettre aux enfants de se découvrir, de découvrir les autres mais aussi de découvrir le monde.

Pour cette année scolaire, ces objectifs prennent la forme d'un grand voyage : les enfants partiront à la rencontre de nouveaux pays, exploreront des cultures variées, goûteront des plats étonnans, danseront sur des musiques venues d'ailleurs et fabriqueront de superbes objets inspirés du monde entier.



20 | LE BULLETIN • JANVIER 2026

ACCUEIL ENFANCE ET JEUNESSE

L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE EN CHIFFRES

(fréquentation moyenne)

MATIN	MIDI	SOIR
MATERNELLE 10 ENFANTS	MATERNELLE 46 ENFANTS	MATERNELLE 16 ENFANTS
ÉLÉMENTAIRE 12 ENFANTS	ÉLÉMENTAIRE 66 ENFANTS	ÉLÉMENTAIRE 21 ENFANTS

Avec pour pic de fréquentation 34 enfants le matin, 134 durant la pause méridienne et 48 enfants le soir !



LES MOMENTS PARTAGÉS

Chaque année au mois de juin, l'Accueil Enfance et Jeunesse invite les personnes fréquentant le foyer de l'amitié à une kermesse intergénérationnelle. Mais saviez-vous que la municipalité propose également des repas partagés ? Ils s'adressent aux personnes de plus de 60 ans, qui souhaitent partager un moment convivial avec les enfants, autour d'un bon repas, puis de jeux de société, le temps d'une pause méridienne.

Chaque mercredi de l'année scolaire, les enfants présents lors des mercredis récréatifs seront ravis de faire votre connaissance, d'échanger avec vous et de profiter de ce moment calme et chaleureux favorisant le lien entre les générations.

Informations : ae@angevillers.fr ou par téléphone : 03-82-91-73-94

HORAIRES D'ACCUEIL

Accueil périscolaire (jours d'école) :

7h15 à 18h30

Mercredis et vacances scolaires :

7h30 à 18h30

LE SAVIEZ-VOUS ?

Fréquentation durant les vacances scolaires (nombre d'enfants accueillis en moyenne)

Vacances d'hiver : 33

Vacances de printemps : 43

Vacances d'été : 43

Vacances d'automne : 43



UN MARCHÉ DE NOËL SOUS LE SIGNE DE LA SOLIDARITÉ

Notre deuxième Marché de Noël a rencontré un franc succès !

L'équipe d'animation du périscolaire d'Angevillers a organisé un magnifique événement au profit de l'association Eux pour Eux, qui œuvre en faveur des enfants hospitalisés.

Afin de donner tout son sens à cette action solidaire, l'équipe a pris le temps de présenter l'association et ses missions aux enfants du périscolaire. Durant le mois de novembre, les enfants ont ainsi réalisé de superbes créations sur le thème de Noël, exposées et mises en vente lors du marché.

Pour rendre ce moment encore plus convivial, une délicieuse vente de chocolat chaud et de pain d'épices était proposée aux visiteurs, contribuant à l'ambiance chaleureuse et festive.

Et pour le plus grand bonheur des plus jeunes, un invité très spécial est venu partager cet instant magique : le Père Noël en personne ! Il a rencontré les enfants et s'est volontiers prêté au jeu des photos, laissant de beaux souvenirs à chacun.

LES PROJETS PÉDAGOGIQUES DE L'ANNÉE

Lors des vacances scolaires 2025, l'équipe d'animation a proposé des activités thématiques permettant aux enfants de découvrir le monde qui les entoure de manière ludique et créative.

- Vacances d'hiver : découverte des Carnavals du monde
- Vacances de printemps : mise à l'honneur des animaux de la ferme
- Vacances d'été : voyage dans le temps
- Vacances d'automne : exploration des couleurs de l'automne

Durant ces périodes de vacances, l'équipe régulière est renforcée par nos animateurs saisonniers : Lisa, Alice, Emie, Ophélie et Manon, qui accompagnent les enfants avec dynamisme et bonne humeur.



	HIVER	PRINTEMPS	ÉTÉ
Période d'ouverture	Du lundi 16 au vendredi 20 février	Du lundi 13 au vendredi 17 avril	Du lundi 6 juillet au vendredi 7 août
Ouverture des inscriptions	Lundi 17 novembre 2025 - 8h	Lundi 12 janvier 2026 - 8h	Lundi 7 avril 2026 - 8h
Date limite pour effectuer des annulations sans frais	Dimanche 11 janvier 2026	Dimanche 8 mars 2026	Dimanche 31 mai 2026
Clôture des inscriptions Jeudi 9h de la semaine précédente			

Vous envisagez une inscription pour la rentrée 2026/2027 : une réunion sera organisée au cours du mois de juin (date à déterminer)

Equipe CMJ

Président : Jean-Marie Colin
Membres : Émilie Plouzeau,
Marie Pawelski

Une année avec le Conseil Municipal des Jeunes



Élu en octobre 2024, le nouveau CMJ a brillé par son engagement tout au long de sa première année de mandat. Répondant toujours présents lors des cérémonies officielles, les jeunes élus se sont montrés très volontaires pour participer à tous les événements communaux, notamment en faveur de la solidarité ou de l'environnement.



Un village solidaire

Commission Solidarités
Président : Jean-Marie Colin
Responsable : Marie Pawelski
Membres : Émilie Plouzeau,
Bénédicte Mélot, Zeneddin Zerarga



LA BATTANTE



Le 14 septembre dernier, la commune, sous l'impulsion de Bénédicte Mélot, adjointe chargée des Manifestations, Vie associative, Culture et Sports, organisait la troisième édition de la Battante, une randonnée nature solidaire, en mémoire de Laëtitia Viry, conseillère municipale et amie, décédée en septembre 2022. Grâce à l'engagement des élus et d'une quinzaine de bénévoles de tous âges, les participants, venus de toute la Lorraine, ont pu profiter de 4 parcours de randonnée dans nos belles forêts : 7 ou 11 km de marche ou 27 km ou 40km de VTT. Les participants ont pu ensuite profiter d'un barbecue sur la place Gabriel Maire. Comme toujours à Angevillers, ce fut un moment simple de convivialité. Merci aux 300 participants, pour leurs dons en faveur de l'association Les Dames de Cœur ! Ce sont 3200 € qui ont été reversée à cette association thionvilloise qui accompagne les personnes touchées par le cancer.

Cette manifestation ne serait pas ce qu'elle est sans les bénévoles qui l'animent. Mobilisez-vous pour l'édition de 2026 !



LES BRIOCHES DE L'AMITIÉ



Chaque année, la municipalité invite la Brigade Solidaire, le CMJ et les associations à participer à l'opération Brioches de l'Amitié.

En 2025, ce sont 1700€ qui ont été collectés en porte à porte en faveur de l'Association des Parents d'Enfants Inadaptés. En échange, les bénévoles ont offert une brioche aux donateurs.

On chouchoute nos aînés !

LE FOYER DE L'AMITIÉ

Tous les mercredis, le foyer de l'amitié réunit une vingtaine de participants autour d'un jeu de cartes, d'un jeu de société ou d'un tricot. Et d'un bon goûter ! D'autres activités sont organisées, et notamment l'art floral, très apprécié.

Vous avez plus de 60 ans et souhaitez vous joindre à nous pour des après-midis de bonne humeur ? C'est en salle du Puits Armand (au premier étage de la mairie), sans inscription préalable, tous les mercredis après-midis de l'année scolaire, de 14h à 18h.

LE REPAS DES AÎNÉS

En fin de saison, la commune offre un repas dansant convivial aux Angevillois de plus de 65 ans et leur conjoint : un moment apprécié, autour d'un bon repas et au son de l'orchestre.



LES MOMENTS PARTAGÉS

Pour rompre l'isolement des seniors, la commune propose également des moments partagés entre les générations dans les locaux de l'Accueil Enfance et Jeunesse : les repas partagés tous les mercredis midi et la kermesse inter-générationnelle au mois de juin.

Vous souhaitez venir partager votre pause déjeuner avec les enfants ? Informations en page 20.



LES COLIS DE FIN D'ANNÉE

Pour les fêtes de fin d'année, un colis de produits locaux est offert aux Angevillois de plus de 80 ans et aux personnes veuves. Dans chaque colis est glissée une petite carte de vœux décorée par un élève de l'école maternelle. Le CMJ et les citoyens de la Brigade Solidaire se joignent à la Commission Solidarités pour une distribution dans la bonne humeur.



**Fleuristes
Créateurs**

Distributeur Bouquet
7/7 - 24/24
Parking Super U

Toutes Creations
Florales
Naissance - Mariage
Anniversaire - Deuil...

C. Cial SUPER U - 57650 FONTOY - Tél. 03 82 51 91 59
Du Lundi au Vendredi de 9h à 19h30 - Samedi de 8h30 à 19h30 - Dimanche
Commandez par et réglez par Livraison à domicile

Le plein des sens

Commission Manifestations,
Vie associative, Culture et Sports
Président : Jean-Marie Colin
Responsable : Bénédicte Mélot
Membres : Marie Pawelski, Émilie Plouzeau,
Jean-Baptiste Kaiser, Albert Hoffmann, Vincent Fleurant

Manifestations

CÉRÉMONIES

Considérant que le devoir de mémoire est essentiel à nos démocraties, la municipalité met un point d'honneur à commémorer l'armistice des grandes guerres qui ont ravagé l'Europe et le monde au 20ème siècle. À chaque cérémonie, le Conseil Municipal des Jeunes s'investit, en lisant un texte sélectionné dans un esprit de transmission des valeurs de notre République.

Les Sapeurs-Pompiers, et maintenant les Jeunes Sapeurs Pompiers et l'Union Nationale des Combattants y participent activement.

Pour la cinquième année consécutive, l'appel du 18 juin a été commémoré, afin d'entretenir la mémoire de toutes les résistances qui ont œuvré pour la libération de notre nation face à la barbarie nazie.

Bien sûr, la célébration de la Fête Nationale est également un moment de recueillement républicain attendu de tous. Cette année, la cérémonie fut l'occasion pour le maire et pour le Lieutenant Duprat de récompenser Léna et Mélia, Jeunes Sapeurs Pompiers angevilloises pour leur engagement.

8 mai : commémoration de l'armistice de la Deuxième Guerre Mondiale



18 juin : commémoration de l'Appel du 18 Juin



14 juillet : célébration de la Fête Nationale



11 novembre : commémoration de l'armistice de la Première Guerre Mondiale





UNE ANNÉE THÉATRALE

Tout au long du premier semestre 2025, l'équipe du NEST, Centre Dramatique National Transfrontalier de Thionville Grand Est, a élu résidence dans les villages, et notamment à Angevillers.

Au cours de cette itinérance, l'équipe a accompagné l'installation d'une troupe de théâtre professionnel dans la salle socio-culturelle. Au cours de leurs répétitions, les comédiens et l'équipe ont pu rencontrer les Angevillois amoureux du théâtre ou simples curieux. Les spectateurs ont eu l'honneur de la première représentation de leur pièce "Larrons en baskets bleues".

Au terme de cet événement, les comédiens du NEST ont multiplié les rencontres avec les Angevillois, dans les associations, les événements... L'expérience s'est terminée au mois de juin, par un spectacle auquel les spectateurs ont pu participer dans la joie et la bonne humeur.



En 2026, le NEST fait son retour à Angevillers, avec la pièce "Creuser la joie".

7 février 2026 à 18h
Salle socio-culturelle

Tarif : 12€ pour les Angevillois
Réservations en ligne :
<https://billetterie.nest-theatre.fr/>
Permanence de billetterie :
7 février à 16h
Salle socio-culturelle
Caravane-bar (boissons chaudes et petite restauration) en fin de spectacle

Un spectacle arrive !

Creuser la joie

Marie Levavasseur

En tournée dans les villes et villages du 7 au 21 fév. 2026

Angevillers • Audun-le-Tiche • Bouzonville • Cattenom • Distroff • Fameck • Sierck-les-Bains et Thionville

plus d'infos

NEST Théâtre de création et d'aventures communes

Centre Dramatique National Transfrontalier de Thionville-Grand Est

Novette Metz-Thionville le matin 17 fév. dès 11 am

Les voeux de nos associations



Football Club d'Angevillers

Président: Régis Tangui

Pour cette saison 2025/2026 le club a engagé 6 équipes de jeunes en compétition officielle ainsi que 2 équipes seniors.

- 1 équipe de U7 composée de 11 joueurs 6ans/7ans pour la phase d'automne (et peut-être une deuxième équipe pour la phase de printemps)
- 1 équipe de U9 composée de 8 joueurs 8 ans/9 ans
- 2 équipes de U11 composée de 22 joueurs 10 ans/11ans
- 1 équipe de U13 composée de 13 joueurs et joueuses 12 ans/13ans
- 1 équipe U16F féminine en entente avec le club de Terville 14 joueuses

Félicitations aux filles qui terminent 4eme de leur groupe lors de la phase d'automne

Nos jeunes sont la fierté du club et représentent les couleurs de notre commune ANGEVILLERS.

Le football club remercie la municipalité pour l'entretien des installations, l'entretien du terrain ainsi que la tonte de celui ci tout au long de l'année.

Le comité ainsi que tous les joueurs vous présentent leurs meilleurs voeux de bonheur et de santé pour l'année nouvelle.

Le Secrétaire des équipes de jeunes
TANGUI ROBERT



U 7



U 9



U 9



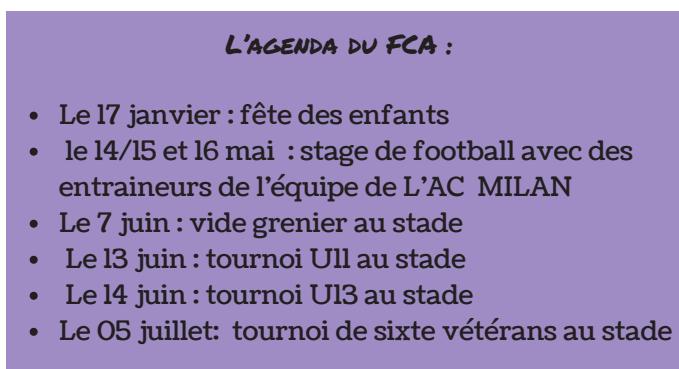
U 10



U 11



U 13



U 16F



UNC Angevillers et environs

Président : Rachel ARCELLA

L'Union Nationale des Combattants d'Angevillers : mémoire, engagement et transmission

L'Union Nationale des Combattants (UNC) d'Angevillers est une association profondément attachée au devoir de mémoire, au respect des anciens combattants et à la transmission des valeurs de paix, de solidarité et de citoyenneté.

Crée afin de rassembler les anciens combattants, les veuves, les sympathisants et toutes les personnes sensibles au souvenir de celles et ceux qui ont servi la France, l'UNC d'Angevillers joue un rôle essentiel dans la vie commémorative de notre commune.

Tout au long de l'année, notre association participe activement aux cérémonies patriotiques, notamment le 8 mai, le 18 juin, le 11 novembre, ainsi qu'aux différentes commémorations locales. Ces moments forts sont l'occasion d'honorer la mémoire des disparus, de rendre hommage aux anciens combattants et de rappeler aux jeunes générations l'importance de l'Histoire et de la paix.

L'UNC d'Angevillers compte aujourd'hui 49 adhérents, un effectif composé d'anciens combattants, de veuves, de porte-drapeaux et de membres associés. Chacun, à sa manière, contribue à faire vivre l'association et à perpétuer ses valeurs.

Parce que la mémoire ne doit pas s'éteindre, nous recrutons. L'UNC est ouverte à toutes celles et ceux qui souhaitent s'engager, sans obligation d'avoir combattu. Rejoindre notre association, c'est participer au devoir de mémoire, soutenir les actions patriotiques locales et partager des moments de convivialité et de solidarité.

Si vous êtes intéressé(e) ou si vous souhaitez simplement obtenir des informations, n'hésitez à venir nous rencontrer lors des cérémonies commémoratives.

Ensemble, continuons à faire vivre la mémoire et les valeurs qui nous unissent.

L'UNC d'Angevillers vous souhaite une très belle année 2026



Mums and co

Présidente : Stéphanie KAISER-IN

Toute l'équipe de l'association, avec sa présidente et sa vice-présidente récemment élues, vous souhaite sincèrement une belle année 2026.

Nous tenons tout d'abord à remercier chaleureusement l'ensemble de nos adhérents pour leur confiance et leur fidélité. Nous souhaitons aussi exprimer toute notre gratitude à la Mairie pour son soutien constant et considérable. Nous pensons encore à Michaël Susskind, notre comptable, qui nous délivre des conseils précieux dans la gestion de notre association. Nos remerciements vont enfin à nos bénévoles, partenaires et intervenants, dont l'engagement, la disponibilité et le professionnalisme font de notre association ce qu'elle est : un point de rencontre entre partage et apprentissage.

Nous souhaitons adresser une pensée toute particulière aux anciennes membres de l'association, qui ont œuvré avec passion et dévouement au fil des années. Leur travail et leur implication constituent des bases solides sur lesquelles nous nous appuyons aujourd'hui.

Ce nouveau départ, nous le voulons dans un esprit de continuité mais aussi d'ouverture et d'innovation. Nous souhaitons avec vous tous conserver les valeurs qui nous rassemblent, tout en construisant l'avenir de Mums&Co. En 2026, nous vous proposerons la première édition de notre bourse aux jouets et de notre Carnaval. Nous nous retrouverons également le 06 juin pour notre, à présent, traditionnelle Kermums.

Alors, en ce début d'année, nous vous adressons à toutes et à tous nos meilleurs vœux : que cette nouvelle année vous offre santé, réussite, mais qu'elle soit aussi l'occasion de belles rencontres. Nous espérons pouvoir toujours compter sur votre enthousiasme, votre soutien et votre engagement pour faire vivre notre association.

Avec toute notre gratitude et nos salutations les plus chaleureuses,

L'équipe Mums&Co

Kaiser In Stéphanie, Présidente

Marion Hartnagel, Vice présidente

Laura Boulard, Trésorière

Julie Momenteau, Secrétaire



451 RUE DE FONTOY 57440 ANGEVILLERS
06.32.46.21.28 - garage_schiebel@hotmail.fr



Portails et clôtures • Fenêtres • Portes d'entrée
Portes de garage • Portes intérieures • Volets roulants
Volets battants • Garde-corps • Motorisation

Save the Date

01 FÉVRIER
Bourse aux jouets,
puériculture

14 MARS
Carnaval

19 AVRIL
Chasse aux œufs

06 JUIN
Kermums

Bonne *Année*



Détente et Loisirs

Présidente : Claudine GOESSEN

L'association DÉTENTE & LOISIRS ANGEVILLERS présente ses meilleurs vœux de santé, joie et sérénité pour cette nouvelle année 2026, à tous ses adhérents, ainsi qu'à la municipalité et les habitants d'Angevillers. Nous espérons toujours pérenniser les activités actuelles (gym et danse de salon) et l'association est ouverte pour toute personne souhaitant s'investir et proposer d'autres animations.
A toutes et tous, bonne année.

Le comité





Amicale des Sapeurs Pompiers

Président : Denis SCHNEIDER
<http://amicale-sp-angevillers.e-monsite.com>



L'Amicale des Sapeurs-Pompiers est une association regroupant les sapeurs-pompiers volontaires de l'Unité Opérationnelle du Plateau Saint Michel.

Elle joue un rôle essentiel en renforçant les liens de solidarité entre ses membres, grâce à des événements conviviaux organisés tout au long de l'année, tout en proposant des animations et des moments de partage aux villages d'Angenvillers et de Rochonvillers.

L'Amicale est également ouverte aux membres civils, dont l'implication contribue grandement au bon fonctionnement de ses activités.

Parmi les temps forts organisés, on retrouve les festivités du 14 juillet (en collaboration avec la municipalité), le vide-greniers de début septembre, ainsi que l'animation "Pompier d'un jour", qui permet aux jeunes et moins jeunes de vivre une expérience aux côtés des pompiers.

De nombreuses manifestations internes sont aussi proposées aux membres : sortie familiale, arbre de Noël, barbecue familial, sortie adulte et Sainte-Barbe des pompiers, afin de créer des moments de convivialité.

Côté activité physique, Vincent, diplômé d'un brevet professionnel (info : 06 81 14 03 57), anime chaque lundi soir un cours d'1 h de cardio training et de renforcement musculaire, accessible à tous les niveaux, dans le but de maintenir une bonne condition physique.

L'année 2025 étant désormais terminée, l'Amicale remercie chaleureusement les habitants pour leur accueil lors de la vente des calendriers et vous adresse ses meilleurs vœux pour 2026. Nous espérons vous retrouver nombreux lors des manifestations prévues pour l'année à venir.

Sergent-chef Schneider Denis, président de l'Amicale des sapeurs-pompiers Angevillers

amicale-sp-angevillers.e-monsite.com



Visite de Saint Nicolas dans l'Eglise Saint Michel le 6 décembre.



Chœur Saint-Michel

Présidente : Odile KAISER

Le Conseil de fabrique

Toujours au service de l'Eglise, de ses fidèles et aussi de l'ensemble de la population, les membres du Conseil de Fabrique et du Choeur St Michel œuvrent main dans la main.

Cette année, des travaux ont été engagés grâce à la générosité des Angevillois, les menuiseries extérieures ainsi que celles du tambour de l'église ont été rafraîchies, l'orgue a été nettoyé et restauré. Très prochainement, l'éclairage de l'église sera amélioré.

Les messes à Angevillers et Rochonvillers sont animées avec une chorale renforcée par des jeunes et grâce à notre organiste M. Muller qui nous accompagne.

En ce qui concerne la vie de notre commune, les membres du Conseil de Fabrique et du Choeur St Michel participent, avec les enfants des écoles aux célébrations patriotiques, ainsi qu'aux différentes opérations telles que la vente des Brioches de l'Amitié, accueil des nouveaux arrivants, forum des associations....

Le 6 décembre, une trentaine d'enfants des écoles ont accueilli dans l'église Notre Saint Patron Nicolas et ont partagé avec lui chants, animations et goûter.

Puisse l'année 2026 renforcer ces liens amicaux et apporter à tous les Angevilloises et Angevillois tout ce dont ils ont besoin.

Les membres du Conseil de Fabrique et du Choeur Saint Michel

Bienvenue, petits Angevillois!

Votre bébé doit naître en 2026 ?

Transmettez-nous sa plus jolie photo par mail, avec sa date de naissance et les noms des heureux parents.

Nous préparons dès aujourd'hui le bulletin 2027...

contact@angevillers.fr

Bienvenue Louane LI CALZI !
née le 17 01 2025

Bienvenue Matteo GAIGNIER !
né le 13 01 2025

Bienvenue Eden SYLA !
né le 16 03 2025

Bienvenue Emmie DASSONVILLE !
née le 28 03 2025

Bienvenue Ezra CLAUDE HARTNAGEL !
né le 26 03 2025

Bienvenue Jaily DEMOLIERE !
née le 09 04 2025

Bienvenue Lucie CORZIATTO !
née le 26 05 2025

Bienvenue Samuel PEIXOTO COSTA !
né le 14 06 2025

Bienvenue Adaline DUMONT !
née le 24 08 2025

Ils se sont dit oui !

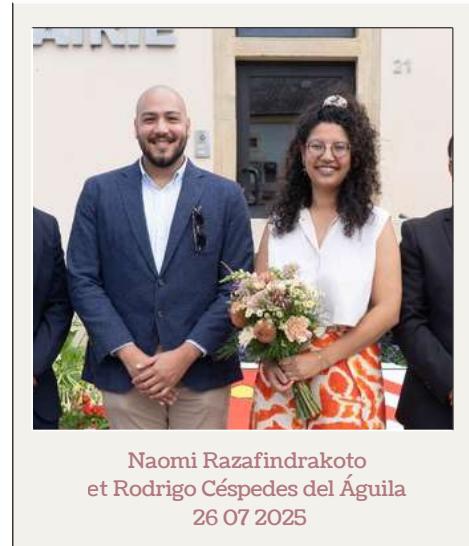
BienvenueViktor GONZALEZ !
né le 03 02 2025



Bienvenue Alma GUERDER ROUSSEY !
né le 25 03 2025



Bienvenue Kassim BOULENOUAR !
né le 11 12 2025



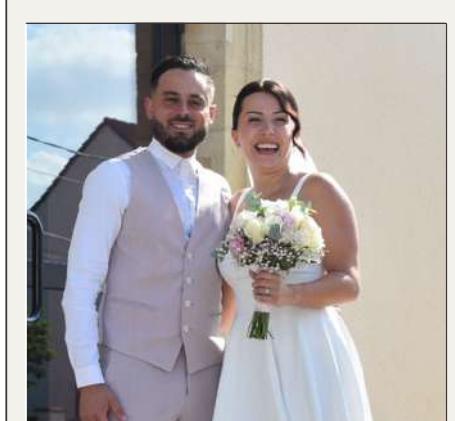
Naomi Razafindrakoto
et Rodrigo Céspedes del Águila
26 07 2025



Lorraine LEPICIER
et Kevin LI CALZI
30 08 2025



Anthony CAPOULUN
et Laetitia ARMELLIN
16 08 2025



Julie LAMOUR
et Benoît CHOFFEL
16 08 2025

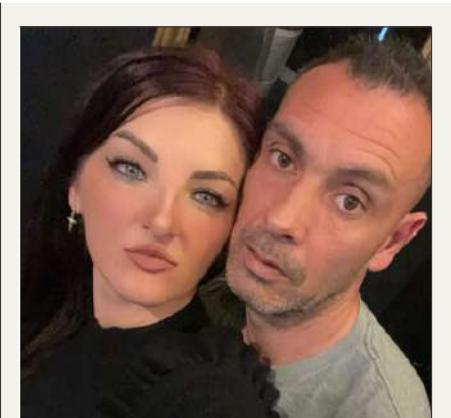


Elodie THONY
et Mathias RIVA
08 11 2025



Pacsés dans l'année !

Laura HENTZ
et Julien DUMONT
19 03 2025



Morgane GIORGINI
et Régis TANGUI
22 02 2025

A tous les heureux mariés et pacsés de 2026 :
pensez à nous envoyer une jolie photo !
contact@angevillers.fr

LEGER

FUNERAIRE

FUNERAIRE

57840 OTTANGE

Tél:03.82.50.55.55

SERVICES FUNERAIRES

Pompes Funèbres

Permanence 7j/7, 24h/24

"Une équipe au service des Familles"

Numéro d'habilitation : 22-57-0087

Ils nous ont quitté...

- Dominique Saudrais, le 5 février 2025
- Elisabeth Giroud, née Back, le 27 février 2025
- Jean Lesieur, le 6 avril 2025
- Jean-Claude Muller, le 23 avril 2025
- Bernard Frécaut, le 16 juin 2025
- Jeanine Schweissberger, née Schoumacker, le 19 juillet 2025
- Rachid Latioui, le 23 juillet 2025

Nous apprenons également le décès de

- Ida Moreton, née Sordi, le 27 janvier 2025
- Pierre Schiebel, le 28 septembre 2025
- François Belfiore, le 20 décembre 2025

MD
DELLION
MONUMENTS - CAVEAUX
OTTANGE
Tel : 03 82 50 53 55

Commission Affaires numériques

Président : Jean-Marie Colin

Responsable : Sébastien Respaut

Membres : Christophe Barel, Zeneddin Zerarga



L'année 2025 a marqué une nouvelle avancée pour le numérique à Angevillers. Le déploiement de la fibre par Orange s'est poursuivi avec succès, permettant désormais à plus de 95 % des foyers d'être raccordés. Les bâtiments publics – mairie et écoles – ont également été fibrés afin d'anticiper l'extinction progressive du réseau cuivre, programmée au niveau national d'ici 2030.

Dans cette dynamique, la téléphonie VoIP a été déployée dans les services municipaux pour moderniser les communications internes et faciliter la collaboration.

Le site Internet communal est actuellement en cours de refonte : une nouvelle version, plus moderne et plus accessible, sera mise en ligne en 2026.

Enfin, la commune a renouvelé avec fierté son label "Villages Internet" 4@, confirmant son engagement en faveur d'un numérique utile, inclusif et au service de tous.

L'INFORMATION EN DIRECT DE LA MAIRIE SUR PANNEAUPOCKET

Événements de la vie quotidienne, fête du village, travaux sur la voirie, arrêtés de la préfecture, alertes météo ou coupures réseaux etc... soyez informés et alertés en temps réel de l'actualité de votre commune grâce à l'application PanneauPocket.

SIMPLE ET GRATUIT

Pas de compte à créer : 100% anonyme !

Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant PanneauPocket sur **AppStore, PlayStore ou AppGallery**.

Ouvrez PanneauPocket, recherchez **votre collectivité** ou **le code postal** et cliquez sur le **♥** situé à côté de son nom pour l'ajouter à vos **favoris**.

Félicitations, vous recevrez désormais les notifications des Panneaux d'alertes et d'informations en temps réel !

Retrouvez aussi PanneauPocket depuis votre ordinateur sur app.panneaupocket.com

BONNE UTILISATION !

Panneau Pocket



Depuis quelques mois, Angevillers diffuse ses actualités et informations essentielles sur PanneauPocket. Il s'agit d'une application gratuite à télécharger sur son téléphone ou sa tablette numérique et sur laquelle vous pouvez choisir de suivre les actualités de la commune. Votre application évoluera prochainement, avec l'arrivée de nouveaux services et d'informations pratiques destinées à simplifier votre quotidien.

Commission Communication

Président : Jean-Marie Colin

Responsable : Marie Pawelski

Membres : Christine Jarniac, David-Henri Rondet-Cohen

On vous informe



Le petit déjeuner des nouveaux arrivants est maintenant un rendez-vous habituel de la fin de l'année. Il leur permet d'échanger en toute convivialité avec les élus, les sapeurs pompiers et les représentants des associations. Tous ces acteurs incontournables de la vitalité angevilloise partagent avec enthousiasme leur affection pour notre village avec ces nouveaux habitants dont certains s'impliqueront peut-être bientôt activement dans la vie du village.

ET POUR VOUS INFORMER, N'OUBLIEZ PAS ...



le site internet



panneau pocket



page Facebook



presse locale



publications municipales



panneau d'affichage numérique

En raison des élections municipales l'agenda ne recense que les actions engagées par les associations et les écoles à partir du mois de mars.

Agenda 2026

JANVIER	SAM 17	Fête des enfants Football Club Angevillers
FÉVRIER	DIM 1	Bourse aux jouets Mums and co
FÉVRIER	SAM 7	Représentation théâtrale NEST
MARS	VEN 6/ SAM 7/ DIM 8	Collecte des Restos du Coeur CMJ
MARS	SAM 14	Carnaval Mums and Co
MARS	DIM 15	Élections municipales 1er tour
MARS	DIM 22	Élections municipales 2ème tour
AVRIL	DIM 19	Chasse aux œufs Mums and Co

JUIN	SAM 6	Kermums Mums and Co
JUIN	DIM 7	Vide grenier Football Club Angevillers
JUIN	SAM 13	Tournoi Ull Football Club Angevillers
JUIN	DIM 14	Tournoi 14 Football Club Angevillers
JUIN	SAM 27	Kermesse des écoles
JUILLET	DIM 5	Tournoi Sixte Vétérans Football Club Angevillers
JUILLET	DIM 18	Kermesse de la Fête Nationale Amicale des Sapeurs Pompiers
SEPTEMBRE	DIM 6	Vide grenier Amicale des Sapeurs Pompiers
NOVEMBRE	SAM 21 DIM 22	Marché de Noël Détente et Loisirs

LUNDI Collecte des bio-déchets		MARDI Collecte des ordures ménagères		VENDREDI Collecte des emballages	
Lundi 6 avril (lundi de Pâques) ↳ Samedi 11 avril		Mardi 14 juillet (Fête Nationale) ↳ Samedi 11 juillet		Vendredi 3 avril (Vendredi Saint) ↳ Samedi 4 avril	
Lundi 25 mai (Pentecôte) ↳ Samedi 23 mai				Vendredi 1er mai (Fête du travail) ↳ Samedi 2 mai	
				Vendredi 8 mai (Armistice) ↳ Samedi 9 mai	
				Vendredi 1er janvier 27 ↳ Samedi 2 janvier	

**CALENDRIER DES COLLECTES DE DÉCHETS
2026**

Concours de dessin

Le camp d'Angevillers fait partie des casernements dits de sûreté construits en même temps que les ouvrages de la ligne Maginot en France dans les années 1930. Ayant été occupé par l'armée allemande pendant l'occupation nazie, il a accueilli ensuite l'armée américaine puis française. Il est le témoin du passé militaire du village.

Dans le cadre d'un projet partagé avec l'Union Nationale des Combattants, ses portes ont été ouvertes pour les élèves de CE2-CM1.

Avant cette visite, les enfants avaient imaginé le camp au fil des saisons. Après avoir admiré les dessins des enfants, c'est celui de Siana et Juliette, représentant le camp en hiver, qui a été choisi pour la une du bulletin.



Siana et Juliette : le camp en hiver



Loona et Aria : le camp en automne

Zeynep et Sasha : le camp en été

